

Israël doit-il craindre la fièvre du Nil occidental ?

PAR SARAH SZNABEL

La fièvre du Nil occidental est une pathologie la plupart du temps bénigne dont les symptômes sont semblables à ceux de la grippe et disparaissent en quelques jours.

Le virus de la fièvre du Nil occidental (WNV), virus à ARN appartenant à la famille des flavivirus, est transmis aux humains et aux animaux par la piqûre d'un moustique infecté, principalement par les moustiques *Culex pipiens* et *Culex perexiguus* qui sont eux-mêmes infectés par les oiseaux migrateurs. Il est important de noter que le virus ne se transmet pas directement d'une personne à une autre.

Cette maladie est connue en Israël depuis les années 1940 et se caractérise par des épidémies périodiques. La période d'activité virale maximale se situe entre la mi-août et la mi-octobre. Cette année, le virus est apparu plus précocement (dès le mois de juin), probablement à cause des changements climatiques. Le climat humide, surtout dans le centre du pays, favorise une prolifération accrue de moustiques.

La période d'incubation (période entre la piqûre et l'apparition des symptômes) est de 2 à 14 jours et la maladie dure généralement de 3 à 6 jours.

Les manifestations sont des maux de tête, une faiblesse générale,

des douleurs articulaires et musculaires, une éruption cutanée, des troubles de la vision, et parfois des nausées et des diarrhées. Les complications, rares mais possibles, sont une inflammation aiguë du cerveau ou une méningite. Des syndromes plus rares tels que la myocardite et la maladie de Parkinson ont également été rapportés, et même des cas de décès. 80 % des personnes infectées ne développent pas de symptômes, 20 % des patients présenteront des symptômes de gravité variable et les complications neurologiques apparaîtront chez moins de 1 % des personnes infectées. Les populations les plus à risque sont les personnes âgées de plus de 60 ans, les diabétiques et les immunodéprimés. À ce jour, on ne signale pas de risque particulier pour les femmes enceintes.

COMMENT SAVOIR SI L'ON EST CONTAMINÉ ?

Si, 5 à 21 jours après une piqûre, une fièvre pseudo-grippale apparaît, adressez-vous à votre médecin traitant pour un diagnostic et un suivi.

Les données épidémiologiques au 18 juillet 2024 sont les suivantes : 543 cas ont été diagnostiqués, parmi lesquels 36 patients sont décédés.

Comme il n'existe actuellement aucun vaccin, il est donc très important d'éviter les piqûres de moustiques.

Conseils du ministère de la Santé pour se protéger des piqûres des moustiques :

- Les mesures de protection doivent être prises du coucher au lever du soleil, qui sont les heures d'activité des moustiques.
- Porter des vêtements longs.
- Installer des moustiquaires aux fenêtres.
- Utiliser des ventilateurs dans les chambres et les pièces de vie.
- Acheter des vêtements, des moustiquaires, des rideaux et des auvents qui ont été traités avec un antimoustiques pendant le processus de fabrication.
- Appliquer des crèmes ou des sprays corporels antimoustiques en suivant les instructions d'utilisation et les précautions d'emploi indiquées sur les notices des produits. La plupart des préparations peuvent

être utilisées pour protéger les enfants dès l'âge de deux mois. Les bracelets, colliers, autocollants et autres produits imprégnés d'insectifuges ne peuvent agir que localement et n'offrent donc pas une protection optimale.

- Brancher des prises antimoustiques ou vaporiser des répulsifs spatiaux. (L'efficacité de la citronnelle est extrêmement limitée et il est déconseillé d'utiliser cette substance lorsqu'il existe un risque de transmission de maladies.)
- Pour avoir moins de moustiques dans votre maison, sur votre terrasse ou dans votre jardin, pensez à vider l'eau des vases, ne laissez pas de l'eau stagnante sur les protections des piscines,

dans les seaux, les abreuvoirs pour animaux de compagnie et autres récipients : changez ou videz au moins une fois par semaine tous les récipients. Les gouttières doivent être nettoyées et vidées. Les objets qui ne sont plus utilisés et dans lesquels peut s'accumuler de l'eau doivent être éliminés.

Il est difficile d'obtenir une protection complète avec un seul moyen, aussi efficace soit-il. C'est pourquoi il est recommandé de combiner plusieurs mesures en même temps.



Le ministère rappelle ces règles de protection dans une petite vidéo en hébreu (accès en scannant le QR code figurant au bas de la colonne précédente). ■

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation sur la page Facebook de Santé Israël.

<https://www.facebook.com/sante.org.il> (ou en scannant le QR code ci-dessous)



LES PLANS D'ÉPARGNE ISRAÉLIENS

LA SOLUTION PARFAITE POUR UN PLACEMENT EN TOUTE SÉCURITÉ

- € VIREMENT DES FONDS À PARTIR DE L'EUROPE OU D'ISRAËL SANS FRAIS DE CHANGE ET UN MINIMUM DE PROCÉDURE
- € UNE ALTERNATIVE À L'ÉPARGNE BANCAIRE.
- € DISPONIBLE À COURT TERME
- € CHOIX MULTIPLES DE PLACEMENTS AUPRÈS DES GRANDES COMPAGNIES D'ASSURANCES ISRAÉLIENNES
- € AVANTAGES FISCAUX

052 865 73 38

SHIKMA ASSURANCES
Agréé par le ministère des Finances israélien

25 ANS ANS D'EXPÉRIENCE ET DE SERVICES AUPRÈS DU PUBLIC FRANCOPHONE